

CENTRE DE LOISIRS ASSOCIATIF DE CELLETES



Vacances de printemps 2026

Le Centre de Loisirs Associatif de Cellettes sera ouvert :

Semaine 1 : lundi 13 au vendredi 17 avril 2026

Semaine 2 : du lundi 20 au vendredi 24 avril 2026

Le centre de loisirs associatif de Cellettes a une capacité d'accueil limitée. Les inscriptions se font « à la semaine ». Pour vous inscrire :

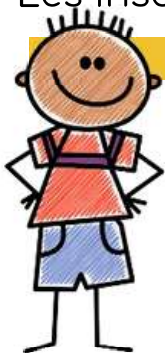
1. Préinscription :

Du lundi 2 au mercredi 25 mars 2026

Uniquement par téléphone

auprès de Laurence au centre de loisirs de Cellettes au :

☎ 02.54.70.34.17 ou **(06.69.77.75.11 uniquement les lundis)**



⚠ Munissez-vous de votre attestation CAF 2026 (numéro CAF et quotient familial)

Accueil téléphonique

| | Accueil téléphonique | |
|--------------|----------------------|----------------------|
| Lundi | 8h00 à 13h00 | 13h45 à 16h00 |
| Mardi | 9h00 à 12h00 | 15h00 à 17h45 |
| Mercredi | 9h00 à 12h00 | 13h45 à 15h30 |
| Jeudi | 9h00 à 12h00 | |
| Vendredi | 9h00 à 12h30 | 15h00 à 17h45 |



2. Inscription

La validation des inscriptions aura lieu le :

Samedi 28 mars 2026 de 9h30 à 11h30

 Au centre de loisirs de Cellettes

Moyens de Paiement acceptés :



centre de loisirs Associatif de Cellettes

*Pour les paiements en espèces, merci de faire l'appoint. Pour les paiements CB prévoir un deuxième moyen de paiement en cas de panne du terminal.

